

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A SAUMUR,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SAUMUR :  
En an. . . . . 30 fr.  
En 6 mois . . . . . 16  
En 3 mois . . . . . 9  
Poste :  
En an. . . . . 35 fr.  
En 6 mois . . . . . 18  
En 3 mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR

11 Mai 1882.

## BULLETIN

De même que les quatre députés d'Indre-et-Loire, les trois députés républicains de Maine-et-Loire, MM. Benoist, Bury et Maillé, ont voté en faveur du divorce. C'est leur affaire.

Mais nous avons peine à croire que les électeurs qui ont nommé MM. Bury, Maillé et Benoist soient des partisans résolus du divorce.

Quoi qu'il en soit, si nous cherchons la vraie signification du vote de la Chambre, nous trouvons que c'est un pas de plus dans l'œuvre de destruction sociale entreprise par les républicains.

La République renverse, les unes après les autres, toutes les colonnes de l'édifice.

C'est la logique révolutionnaire qui nous conduira peu à peu, si nous ne sommes pas arrêtés sur la pente par un heureux accident, à l'anarchie sociale complète, c'est-à-dire au désordre universel.

Il est de l'essence de la République de ne rien respecter.

On ne pouvait pas s'attendre à ce qu'elle respectât le mariage.

Elle déchire les contrats de propriété ; pourquoi respecterait-elle les contrats de mariage ?

Elle ne respecte pas la paternité ; comment respecterait-elle la famille ?

Elle ne respecte pas la religion ; et par conséquent elle ne respecte pas l'union que l'Eglise, le Temple ou la Synagogue ont consacrée.

On peut dire même que le désir de blesser les catholiques a été pour une grande part dans le projet misérable qui vient d'être adopté en première délibération.

La grande majorité des catholiques s'abs-

tiendront de réclamer le divorce parce que l'Eglise déclare le mariage indissoluble.

Mais il y aura des faibles qui se laisseront entraîner, et la République athée compte sur ces scandales en perspective pour avoir de nouveaux arguments contre la religion.

Enfin, la haine de la religion a tellement emporté les jacobins qu'ils ont fait bon marché des autres conséquences de leur vote.

On se souvient des paroles prononcées en 1881 par M. Brisson, actuellement président de la Chambre : « Cette loi pourrait, au point de vue de l'union conjugale, produire de grands malheurs ; elle est, pour les républicains prévoyants, une source d'inquiétude, elle leur paraît un danger pour la solidité sociale de la République elle-même. »

Lundi, M. Brisson est resté muet dans son fauteuil de président.

Ce jacobin attristé avait sans doute compris que, lorsque la haine politique s'en mêle, l'intervention du bon sens est inutile.

## Chronique générale.

LES PRÉCAUTIONS DE M. J. FERRY.

Mardi matin, à 9 heures, a eu lieu au ministère de l'instruction publique la première réunion des inspecteurs d'académie mandés à Paris par le ministère au sujet de l'exécution de la nouvelle loi sur l'enseignement laïque obligatoire.

Les inspecteurs présents, au nombre de 30, étaient ceux de toute la région de l'Est.

C'est M. Jules Ferry qui a ouvert la séance.

Tous les directeurs du ministère y assistaient.

Quoique, par recommandation expresse du ministère de l'instruction publique, il eût été convenu que le secret le plus absolu serait gardé sur l'objet et le but de ces réunions, nous sommes en mesure de rendre

compte de l'allocution prononcée par M. Ferry.

Le ministre a exposé qu'en raison des difficultés de la mise à exécution de la nouvelle loi, en présence des résistances et des entraves qu'elle rencontre, il avait cru plus prudent, afin d'éviter les récriminations des ennemis de ladite loi, de mander auprès de lui les inspecteurs.

Le but de cette convocation est de donner de vive voix à ces fonctionnaires, sur tous les articles de la loi et relativement aux cas particuliers et incidents qui pourraient surgir, des instructions confidentielles verbales, de manière à leur permettre de résoudre toutes les difficultés sans s'exposer à la surveillance des comités catholiques et des journaux conservateurs, inconvénient qui n'eût pu être évité si le ministre avait envoyé aux inspecteurs des instructions écrites.

Les inspecteurs des autres régions ont été également mandés à Paris, par séries de 30.

La commission du Concordat a décidé de demander à la Chambre de lui renvoyer la proposition Jules Roche sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et les biens des congrégations et la proposition Lockroy sur la désaffectation des propriétés de l'Etat irrégulièrement attribués à des services ecclésiastiques.

On surveille de près en ce moment les ouvriers de Bessèges, et surtout les individus étrangers à la localité qui cherchent à provoquer des désordres.

Des agents de la police secrète viennent d'y être envoyés pour s'assurer de certaines individualités auxquelles on prête des projets d'une nature extrêmement grave.

Les patrons ont aussi été prévenus, à bon escient, de se tenir sur leur garde, « crainte d'un coup de main ».

On semble enfin prévoir quelque chose à brève échéance, car les troupes ont été prévenues de se tenir prêtes à partir au premier signal.

Le ministre de l'intérieur vient d'envoyer une circulaire aux préfets pour leur recommander de s'occuper dès maintenant de la fête nationale du 14 juillet.

Le National affirme que le gouvernement ajourne indéfiniment le projet de révision de la Constitution.

D'après la Patrie, la police russe aurait réussi à mettre la main sur une liste d'affiliation au nihilisme.

D'importantes arrestations auraient été faites.

La pornographie se moque des menaces de répression qu'on lui adresse. Les journaux de Toulon nous apprennent que, dimanche dernier, l'on distribuait publiquement, sur la voie publique, les œuvres de Léo Taxil, à la grande indignation des honnêtes gens et à la barbe de la police impassible.

On mande de Bordeaux que le ministre de la guerre a définitivement refusé le concours de l'armée pour la cavalcade. Le comité organisateur s'est réuni et a décidé le remboursement des 35,000 francs déjà souscrits. Le mécontentement est général. Une manifestation de quatre cents étudiants a parcouru la ville en protestant.

Allons-nous voir aussi fleurir en France les mœurs des nihilistes et des fenians ?

Dimanche dernier, le conseil municipal de Bastia a élu son maire et ses deux adjoints, MM. Bonelli, Gaubin et Staffe, tous trois conservateurs.

Dans la soirée, le maire et le deuxième adjoint ont, dans la principale rue de la ville, failli être victimes de l'explosion d'une torpille placée sur leur passage.

Personne n'a été atteint. Mais l'explosion

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE COUPE DU CAPITAINE

Par Edouard GRIMBLOT.

XVI  
LES DANSEUSES.  
(Suite.)

— Tu m'as sauvée, seigneur, ajouta-t-elle ; mais la chèvre de ton œuvre, n'est-ce pas ? et tu m'aideras à la sauver aussi ? Derrière la mosquée de la Kasbah, j'ai trouvé un caveau qui m'a servi de demeure depuis que je suis à Alger. J'y ai enfoui mon petit trésor. Tu le prendras et tu iras l'offrir à votre grand chef pour qu'il délivre mon ami... S'il n'y a pas assez, je travaillerai encore, je danserai jusqu'à ce que je meure...

Mais Montméral ne répondait pas, et Djemmaah, épuisée, tomba presque évanouie aux pieds de la sœur Brigitte et de Montméral.

Sœur Brigitte s'était jetée à genoux auprès de Djemmaah dont elle soulevait la tête pâle.

Philoctète jetait des regards furibonds sur son capitaine et sur la sœur. Sa dignité ne lui permettait pas d'aider celle-ci à secourir la jeune fille, mais il en voulait à Montméral de ne point répon-

dre aux questions de Djemmaah et de prolonger son angoisse.

Ce n'était point par dureté cependant que Montméral gardait le silence. Le récit de la vaillante enfant l'avait ému. Mais il ne pouvait oublier que le jeune homme dont elle parlait avec tant de reconnaissante affection, et qu'elle était venue rejoindre de si loin, avait pour père l'infâme auquel il avait voué toute sa haine.

Pendant que Djemmaah parlait de José avec des larmes dans la voix, Montméral songeait à ce Deris qui se faisait appeler Antonio Rusicada.

Deris sait évidemment que son fils est au boulet d'Alger. Les tigres eux-mêmes défendent leurs petits. Il est possible que ce misérable soit un bon père, et peut-être le désir d'arracher ce fils à sa captivité a-t-il vaincu sa répugnance et l'a-t-il amené à Alger. Il se peut qu'il soit à quelques pas de moi à peine.

Et Montméral frémissait d'impatience à cette seule pensée.

Puis ses regards tombèrent sur Djemmaah.

— Pauvre enfant, dit-il, ce qu'elle croit n'être que de la reconnaissance, c'est de l'amour, et voici qu'un hasard cruel me force à poursuivre le père de celui qu'elle aime. Mais il le faut. D'ailleurs, ce jeune homme est-il tel que son imagination le lui représente ? Pourquoi Dieu aurait-il donné à cet infâme un fils noble et généreux ?

» Pourquoi les criminels trouveraient-ils dévouement et amour, tandis que moi, qui n'ai pas une action mauvaise à me reprocher, j'ai vécu seul, sans parents, sans affection ?

» Non, non, Djemmaah s'abuse. Ce n'est pas par pitié, par tendresse que José Rusicada s'est exposé pour elle. Deris a été autrefois en relations avec les Touaregs. Ils l'ont aidé dans un de ses crimes les plus infâmes, et José, en faisant évader Bou-Maza, a obéi évidemment à un ordre de Maxime Deris. Solidarité de complices. Pas autre chose.

» Oui, c'est cela, ajouta Montméral, cherchant à se donner à lui-même cette conviction pour endurcir son cœur et en chasser le sentiment de pitié presque tendre que le récit et l'aspect de la jeune fille lui avaient inspiré. Que m'importe, après tout, cette enfant. J'arriverai à mon but, dussé-je semer ma route de cœurs broyés et de cadavres.

Mais si indépendamment que Montméral voulut se faire de toute pensée étrangère à sa vengeance, le loyal officier répugnait maintenant à se servir de Djemmaah pour atteindre le père de José.

Les soins empressés de la sœur Brigitte avaient ranimé la jeune fille.

— Djemmaah, lui dit Montméral, ce que vous me demandez est impossible. Dans notre armée, les fautes ne se rachètent point avec de l'argent et les services rendus plaident seuls en faveur du

coupable. Ces services ont déjà sauvé la tête du maréchal-des-logis Rusicada, peut-être lui obtiendront-ils encore une diminution de peine. Cela dépend de sa bonne conduite et de la clémence du gouverneur général.

» Pour moi, je ne puis rien et je ne veux pas vous donner une espérance que je ne saurais réaliser.

Djemmaah écoutait, la tête courbée.

Aux dernières paroles de Montméral, elle le releva, et, joignant les mains, le regard suppliant :

— Mais ne pourrais-je au moins le voir ? dit-elle.

Montméral garda un instant le silence.

La prière de Djemmaah venait au devant d'un désir que sa loyauté lui avait fait une obligation de repousser. Il était curieux de voir le fils de Deris.

— Soit ! dit-il enfin. Je vais essayer d'obtenir une permission aujourd'hui même, car je dois me mettre en route demain. Evisagez sérieusement l'avenir, Djemmaah, et prenez une résolution pendant mon absence. Votre intercession ne pourra rien pour Rusicada. Votre présence à Alger est inutile, et vous ne pouvez sans danger pour vous-même y rester dans la situation où nous vous avons trouvé.

» Je vous l'ai dit, des intérêts pressants m'appellent dans le Sud. Si vous vous décidez, nous vous emmènerons et vous pourrez rejoindre plus

a produit des dégâts matériels sur une étendue considérable. Les auteurs de l'attentat sont restés inconnus jusqu'ici. Naturellement la justice informe, et il est bien à désirer qu'elle découvre les coupables et les motifs de cette sauvage attaque.

\*\*\*

Un professeur du collège de Clamecy ayant été réprimandé par son principal, pour des raisons d'ordre absolument privé, le sous-préfet de Clamecy prit fait et cause pour le professeur, puis réclama et obtint la mise à pied du principal.

Cette mesure a produit les effets les plus déplorables. La plupart des familles ont retiré leurs enfants du collège, où, sur cent cinquante, il en reste à peine vingt à l'heure actuelle.

Aussi la population est-elle véritablement exaspérée et réclame-t-elle à grands cris la réintégration du fonctionnaire tombé en disgrâce.

Une pétition, signée par cinq cents pères de famille, vient d'être, à cet effet, adressée au ministre de l'instruction publique, qui n'a encore pris aucune décision.

Quant à la cause première de tout ce grabuge, elle est, paraît-il, particulièrement délicate et difficile à expliquer.

\*\*\*

La retraite aux flambeaux qui a ouvert, samedi soir, le concours régional agricole à Avignon, a été un vrai scandale.

Trois à quatre cents voyous, flanqués d'à peu près autant de soldats avinés, ont suivi à travers la ville la retraite aux flambeaux, hurlant le *Chant du départ*, que la musique ne jouait pas, bousculant hommes, femmes, enfants, tout ce qui se trouvait sur leur passage, et ralentissant leur marche sous les fenêtres des maisons religieuses, en particulier sous celles de l'ancien collège des Jésuites, pour proférer des sifflets, des huées, des hurlements à l'adresse de leurs habitants.

Notons bien qu'en tête du cortège marchaient des agents de police.

## ÉTRANGER

Londres, 10 mai.

Le *Daily Telegraph* reçoit de Berlin la dépêche suivante :

« S'il faut en croire des renseignements venant de bonne source, le couronnement du Czar à Moscou serait indéfiniment ajourné. »

« Les autorités de la ville ne se croient pas en mesure de garantir la sûreté de l'Empereur. »

On télégraphie de Marseille au *Daily News* :

« Le bruit court que le ministre anglais près la cour du Maroc a été assailli à coups de pierres par une bande de Maures au moment où il passait dans la principale rue de la capitale. »

facilement avec nous vos tribus. Philoctète viendra vous chercher tout à l'heure si j'ai obtenu la faveur que vous souhaitez ; sinon, vous lui direz ce que vous avez résolu.

XVII

PHILOCTÈTE COURRE.

Djemmah s'inclina sans répondre.

Les larmes avaient disparu de ses yeux, et l'expression de son visage, tout à l'heure suppliante, était devenue ferme et décidée.

Évidemment, son parti était pris.

Montméral la laissa avec la sœur Brigitte et alla trouver le commandant du Fort-Neuf. C'est dans cette forteresse que se trouvaient alors les ateliers du Boulet. Il demanda l'autorisation de voir le condamné Rusicada.

— Ma foi, monsieur, vous arrivez à temps, lui répondit le commandant. Ce condamné va être dirigé, par ordre supérieur, sur le pénitencier d'Oran, et je ne crois pas qu'il y reste longtemps. Son père, un riche colon de cette province, a obtenu ce changement, et le fils, qui d'ailleurs est fort bon sujet, aura probablement sa grâce entière. M. Antonio Rusicada va suivre à petites journées son fils, qui voyagera sous la garde de deux gardes.

— Maxime Deris est donc ici ? s'écria Montméral.

Le Sultan aurait fait emprisonner 600 individus.

LE DOUBLE ASSASSINAT DE DUBLIN.

Dublin, 9 mai, soir.

Sept individus ont été arrêtés à l'occasion de l'assassinat de lord Cavendish et de M. de Burke.

Trois ont été reconnus innocents.

Aujourd'hui, dans un meeting tenu à Dublin sous la présidence du lord-maire, on a flétri les assassins.

La surexcitation est toujours très-grande.

Londres, 10 mai.

Le *Standard* fait un appel au peuple irlandais.

Il l'engage à livrer les assassins à la justice, afin que tout le monde sache bien que le peuple irlandais réprouve ce crime abominable.

Le *Daily Telegraph* publie le récit suivant qui lui est télégraphié de Dublin :

« Deux employés du chemin de fer racontent que, montés sur des vélocipèdes, ils passaient dans Phoenix-Park au moment où le crime a été commis. Ils ont vu deux individus attaquer lord Cavendish et M. Burke. »

« Deux autres individus attendaient tout près de là. »

« Lord Cavendish courait sur la route, essayant d'échapper à l'assassin, mais celui-ci se précipita sur lui et le frappa avec un instrument qui semblait être un couteau de boucher. »

« Lord Cavendish s'écria : « Ah ! scélérat ! » et il vint tomber tout près de l'un des vélocipèdes. Pendant ce temps, M. Burke était aux prises avec les autres assassins. »

« Les deux employés du chemin de fer s'enfuirent aussitôt, car l'un des meurtriers s'avançait vers eux, tenant à la main un couteau ensanglanté. Ils ont remarqué qu'une voiture se tenait sur la route, non loin du lieu où a été commis le meurtre. Le cocher avait le dos tourné. »

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 mai.

Les transactions sont très-insignifiantes, aussi le marché est-il lourd aussi bien sur les rentes que sur les valeurs.

Le 3 0/0 ouvre à 83.05 et cote 83.90 ; l'amortissable fait 84.10 en baisse de 12 cent. ; le 5 0/0 descend de 117.30 à 117.25.

Les fonds étrangers sont faibles sur hier, ils suivent le mouvement de nos rentes.

Les sociétés de crédit ont perdu quelques points. Seul le Crédit Foncier garde une grande fermeté à 1,500. Ce cours est le commencement de la hausse qui doit se faire nécessairement sur ce titre, en raison de l'accroissement constant de ses opérations. Les obligations foncières 4 0/0 qu'il émet en ce moment, ainsi que les obligations à lots des emprunts 1879 méritent aussi de fixer l'attention de l'épargne.

La Compagnie Foncière de France est en hausse à 505. Cette société n'en est qu'à son premier exercice, mais ses actionnaires peuvent déjà compter sur un dividende important.

Au comptant de 1,030, les actions de la Société Française Financière continuent à donner lieu à des achats pour le compte des capitaux de placement, ils bénéficieront de la hausse prévue lors de la reprise de l'activité des transactions.

Le brave commandant, tout étonné, regardait son interlocuteur.

— Qui cela, Deris ? fit-il ; je vous parle de Rusicada.

— Oui, pardon ! c'est ce nom que je voulais dire. Rusicada est encore à Alger ?

— C'est probable !

— Excusez mon insistance, mais un motif sérieux dicte ma curiosité. Vous avez vu cet homme ?

— Il est venu lui-même m'apporter l'ordre du gouverneur.

— C'est bien un vieillard ?

— Dam ! oui, répondit le commandant que cet interrogatoire prolongé agaçait visiblement, mais un vieillard qui ferait honte à certains jeunes gens.

— Pourriez-vous me donner quelques indications ? Il faut que je rejoigne M. Rusicada. Je ne le connais point de vue, et comme mon temps est limité, je craindrais de me lancer sur une fausse piste.

— C'est facile. Antonio Rusicada est grand et droit comme un I, malgré les soixante ou soixante-cinq ans qu'il peut avoir. Moustaches blanches, cheveux ras, œil dur, gestes nerveux. Un monsieur pas commode autant que j'ai pu en juger... Ah ! mais, attendez donc !

Et le vieil officier, prenant son front entre ses deux mains, comme pour y concentrer de force certains souvenirs fugitifs :

Le Crédit Général Français a perdu le cours de 515, il est retombé à 500 ; les difficultés de cette société sont plus sérieuses qu'on ne le suppose, on parle de réduction de capital.

Le Crédit de France reçoit de nombreux versements de ses actionnaires, qui en agissant ainsi sauvegardent leurs intérêts.

Sur le Crédit Lyonnais, il y a peu d'affaires à 752.50.

Les actions des Mines d'Aguilas sont des titres que tous les portefeuilles bien composés doivent posséder, le cours de 550 est destiné à être largement dépassé et nous signalons cette valeur à l'attention des capitalistes en quête d'un bon placement.

Le Lyon est à 1,720 ; l'Orléans, à 1,300.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. COMBIER AU THÉÂTRE.

Un second « truc », monté par M. Combiér dans sa représentation au théâtre, pour faire pendant à celui de la pharmacie, a pour ficelles la coquetterie, le luxe, le prix élevé, l'importance en un mot du logement de M. l'Aumônier de l'Hospice, logement dont « on pourrait tirer un si bon parti pour y installer » je ne sais quel service.

Ne serait-ce pas plutôt pour rendre à tel ou tel employé laïque, actuel ou futur, le « service » de l'y loger à la place de l'aumônier, lequel n'est, pour ces messieurs, qu'un simple gibier d'expulsion, en sa qualité de clercal ?

Examinons de près cette nouvelle balançoire, à la lumière des faits et des chiffres.

L'aumônier de l'Hôpital dit la messe quotidienne et fait les offices du dimanche dans la chapelle de l'établissement.

Il y entend chaque semaine les confessions d'un nombre plus ou moins considérable de personnes. Il y prêche, baptise, fait le catéchisme.

Il donne tous les exercices religieux que les habitants trouveraient dans leurs paroisses. N'est-il pas le curé des pauvres ? Il assiste les mourants, entend leurs confessions et leur administre les derniers sacrements, qui sont la suprême consolation des catholiques en ce moment solennel. Et, pour cela, il visite quotidiennement toutes les salles ; il est et doit être jour et nuit à la disposition des malades.

Quant aux cérémonies funèbres, suivies de cette promenade au cimetière, que nous ferons tous au moins une fois en voiture, il suffit de consulter, sur les journaux de Saumur, la liste mensuelle des décès de l'Hôpital, pour se convaincre que M. l'Aumônier ne chôme pas sur le chemin des cyprès.

C'est en moyenne neuf ou dix tournées par mois, quelquefois deux par jour, et davantage si le cas le requiert, à pied en toute saison, quelque temps qu'il fasse.

Pour un tel ministère, qui n'est pas comme on le voit une sinécure, un logement est absolument nécessaire à l'aumônier dans l'intérieur ou à la porte même de l'établissement.

Scrutons ledit logement.

Dans la coque extérieure, nous le tenons

volontiers pour coquel, « heureux de rencontrer en ceci avec M. Combiér, MM. les Administrateurs d'il y a 20 ans ont pensé, avec raison, que l'aumônier, sine des magnifiques constructions du nouvel Hospice, devrait cadrer avec elles. Ils ont donné à cette maisonnette un peu de style, ce qui n'est pas plus cher, en travaillant dans le neuf, que de faire vilain.

Quant à « l'important service » qu'on pourrait installer en arrachant l'aumônier à sa proximité, obligée pour lui, de sa chapelle et surtout de ses malades, cette allégation, sans votre respect, est tout simplement « une blague. »

Au rez-de-chaussée, deux pièces à feu (un salon de grandeur très-moyenne et une petite salle à manger), une petite cuisine et une chambrette de domestique.

Au premier, deux chambres à feu et deux cabinets froids commandés par les cheminées.

Grenier, cave, un petit hangar pour le bois.

Le tout bâti à grande économie, en matériaux minces, chauds en été, froids en hiver.

Devant la maison un petit parterre, et par derrière deux ares environ de jardin.

Telle est l'aumônerie.

L'immeuble Bellancourt, dans lequel on a tracé la rue de l'Hospice et taillé un jardin pour l'économiste et pour l'aumônier, a coûté 20,000 francs, y compris la maison d'habitation qu'on a dû démolir ; mais la valeur du terrain affecté à l'aumônerie représentée à peine le quart de cette somme ; soit 5,000 francs.

La construction de l'aumônerie a coûté 9,000 fr.

À 5 0/0, c'est donc un revenu de 700 francs que les Hospices ont consacré au logement de l'aumônier. Et l'on peut défier abasamment l'administration de tirer jamais de cette maison un loyer supérieur, et même égal, dans le quartier surtout où elle est située.

Il plaît à M. Combiér de dire à ses badauds qu'elle pourrait rapporter 1,200 francs ; c'est une pure plaisanterie. M. Combiér aime à faire grand un peu partout, se confond sans doute le prix locatif de cette maison avec celui de ses villas de Jure et Porniquet. Mais nous ne sommes pas à Porniquet, devant la grande mer et les effluves salines à pleins poumons. Nous sommes dans la Chouetterie, à la porte de l'Hôpital, c'est-à-dire de la fièvre sous toutes ses formes, des épidémies s'il en survient, et des corbillards pour récréations journalières qu'on met le nez à la fenêtre.

M. l'Aumônier, logé comme les plus simples desservants, avec le strict nécessaire (salon, salle à manger, une chambre pour lui et une chambre pour offrir), n'a pas une habitation de « luxe ». Et il ne songe pas assurément à s'en plaindre. Il se contente de la portée de ses malades, de jour et de nuit. Cela lui suffit.

Le luxe, nous le trouvons plutôt dans le logement affecté à M. l'Économiste. Six ou sept pièces splendides, le salon entre autres avec quatre grandes fenêtres, papier d'or, baguettes dorées, cheminée monumentale

— Vous avez bien prononcé tout à l'heure le nom de Deris ?

— Oui, dit Montméral baletant.

— Hé bien ! mais c'est étrange comme ce vieillard ressemble à un jeune homme de ce nom que j'ai vu autrefois à Alger.

— Vous avez connu Deris ?

— Connu, non ! mais j'ai entendu beaucoup parler de lui et je l'ai vu quelquefois. Il a été mêlé incidemment à une triste aventure qui a jeté le deuil dans un régiment où je servais alors. Pauvre capitaine Montméral, c'était un vrai, celui-là ! Je ne dis pas cela pour vous humilier, jeune homme, ajouta le vieil officier ; mais il n'y en a pas beaucoup de cette trempe aujourd'hui.

— Vous étiez un camarade de mon père ?

— De votre père ? Comment ! vous êtes le fils de René Montméral, le petit Jean ?

— Oui, mon commandant, le petit Jean, l'enfant de troupe du 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique, le fils de celui dont vous voulez bien vous souvenir.

— Ah ! s'aprebleu, pourquoi ne m'avez-vous pas dit cela tout de suite, mon garçon, dit le commandant, en serrant à les rompre les mains de Montméral. Si je veux un souvenir de votre père ! Je le crois bien. J'étais maréchal-des-logis-chef quand il était trésorier, et je l'attendais au bureau avec mes camarades lorsqu'un espèce de gueux, que je reconnais entre mille, est venu nous annoncer

qu'il s'était laissé entraîner à l'enfer de Chouette-Ro...

A ce moment, on frappa à la porte du bureau du commandant et un planton parut.

— Mon commandant, un Maltais (demandez-moi vous parler, pour affaire pressante.

— Que me veut-il ?

— Je n'en sais rien, mon commandant, dit-il qu'il a un mot pour vous du commandant de planton.

— Vous permettez ? dit le commandant, en tournant vers Montméral.

Celui-ci s'inclina et se dirigea vers la porte.

— Non, non, restez. Il ne sera pas dit que le fils de mon pauvre lieutenant — je devrais dire capitaine, bien qu'il n'ait guère eu le temps de couvrir ses galons — m'aura quitté ainsi. C'est une signature qu'on vient me demander véritablement. Une minute, et je suis tout à vous.

Moitié par curiosité, moitié par reconnaissance pour ce bon accueil qu'il n'attendait pas et qui venait fortifier ses espérances en lui prouvant que même chez ceux qui devaient croire à la culpabilité de son père, le souvenir de René Montméral était resté estimé, sympathique, le capitaine accepta au désir du commandant du Fort-Neuf.

(A suivre.)

de marbre avec cuivres et faïences, et les autres à l'avant. Etage admirable, persiennes colorables à toutes les fenêtres, etc. Au-dessus de ces appartements splendides, règnent de vastes mansardes parquées, très-confortables, greniers, caves, etc. L'eau n'a pas été omise à côté de l'écoulement. Service d'eau, service de gaz, l'un et l'autre à discrétion. L'économiste n'ayant jamais eu de compteur spécial pour la consommation de l'eau et du gaz dans ses appartements.

Avec cela 2,400 francs d'appointements, et un jardin de la contenance totale de l'avenue; on viendrait de loin pour se mouvoir en cette aubaine. Et dire que M. Combiel et ses collègues n'ont pas songé à y tailler des rentes à un Saumurois!

Ils ont mis là un étranger, venu, comme son patron immédiat, on ne sait d'où. O son patron civique et républicain! Bien fol charité civile et républicaine! Bien fol est qui s'y fie. Pour faire largesse de cet heureux boni, MM. Combiel et consorts ont donc joué à pile ou face.

Sur le chapitre des appointements, puisque nous y sommes, n'oublions pas de dire que M. le Receveur des Hospices (en ce moment le légendaire M. Bouilly), touche 3,300 francs. Et MM. les Administrateurs ont la faculté, sauf approbation du Conseil municipal, d'élever le traitement d'un dixième. Ce qui ferait 3,630 francs.

Y aurait-il de l'indiscrétion à demander si est heureux dixième est déjà descendu sur la tête, c'est-à-dire dans la poche de M. le Receveur? Il est fonctionnaire de fraîche date, mais avec son titre d'ancien adjoint de M. Combiel (dans le temps, vous savez? des exploits miraculeux de la nature, et de l'éloquence non moins mémorable qui a coulé sur les sauveteurs à cette occasion), il y aurait vraiment de la cruauté à marchander trop longtemps à M. Bouilly ce pauvre dixième?

Il est vrai que M. l'Économiste et M. le Receveur passent un temps tellement considérable à leurs bureaux, qu'on ne sait vraiment pas comment l'évaluer, et qu'ils y font des écritures.

Et c'est une chose bien importante que les écritures, si capitale dans une administration qui se respecte, qu'un beau jour une visite très-minutieuse d'inspecteur des finances (manigancée par le Conseil municipal, à l'instigation de ceux qui voulaient tenir à leur tour la queue de la poêle), tomba inopinément sur les épaules et les registres du prédécesseur de M. Boniface.

L'honorable, exact et infatigable M. Chesneau, qu'on trouvait toujours d'arrache-pied à son bureau, et qui laissait à d'autres le soin de compter les haricots dans les portions et les yeux sur la soupe, n'eut pas de peine à se tirer de là.

Y aurait-il de l'indiscrétion à demander en revanche un tantinet de lumière sur les écritures de M. Boniface, économiste, et la comparaison des dites écritures avec les anciennes?

Mais revenons à l'aumônerie. M. l'Aumônier, logé à 700 fr., au grand maximum, touche, pour le travail que nous avons dit, un traitement de 4,500 fr.

On a trouvé moyen, sur les allégations de la nouvelle Commission dite hospitalière, à raison du fameux loyer prétendu de 4,200 francs, de le grever d'un impôt mobilier et de portes et fenêtres de 84 fr. 75 au lieu d'une cinquantaine de francs qu'il payait en premier lieu.

Autant de moins sur les 4,500 fr. pour faire bouillir la marmite de ce vil clercal et de sa domestique, avec du bois qu'il paye, le gaz des pauvres ne venant pas jusque chez lui.

Mais ce monde-là ça doit vivre de rien, si encore ça devrait vivre!

#### SAUMUR.

On ne saurait prendre trop de précautions avec les pièces d'artifice. Un enfant de notre ville vient d'en être cruellement victime.

Hier, vers deux heures, le jeune Eugène Faucillon, âgé d'environ 12 ans, externe au collège, se rendait en classe, les poches pleines d'amorces, capsules et petites pièces d'artifice. A la porte de l'établissement, des détonations précipitées se produisirent dans ses poches. L'enfant, affolé, courait en criant: Le feu! et il détachait la ceinture de son pantalon. Avant qu'on ait pu lui porter secours, tous ses pétards avaient éclaté; son pantalon, arraché par un passant, était

en feu, et sa cuisse présentait déjà une plaie affreuse dans toute son étendue.

M. le principal du collège, des camarades, des voisins entouraient le jeune Faucillon, qui souffrait cruellement.

M. le docteur Rousseau, mandé aussitôt, lui donna les premiers soins sur place, et une voiture transporta le petit patient chez ses parents.

Il paraît que l'enfant, à la porte du collège, aurait eu l'imprudence de mettre dans sa même poche une petite pipe imparfaitement éteinte, laquelle a déterminé cet accident.

La nuit a été très-agitée et pénible, les brûlures sont profondes; on espère cependant qu'elles n'auront pas de conséquences graves pour l'enfant.

#### VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur le rétablissement du divorce (proposition de M. Alfred Naquet), adopté par 327 voix contre 119 :

Ont voté pour: les trois députés républicains de Maine-et-Loire, MM. Bury, Benoist et Maille (Alexis).

Ont voté contre: nos quatre députés conservateurs.

#### ÉLECTION DE MAIRES ET ADJOINTS.

Doué-la-Fontaine. — Maire, M. Maillet, 49 voix; 1<sup>er</sup> adjoint, M. Taureau, 49; 2<sup>e</sup> adjoint, M. Noutreau, 43.

Genes. — Maire, M. Baudriller, Gustave, 40 voix; adjoint, M. Chauveau, 40.

Vihiers. — Maire, M. le Dr Mary; adjoint, M. Piau, Lucien.

Montreuil-Bellay. — Maire, M. Aubelle, 44 voix; adjoint, M. Hacault, 42.

#### AVIS

Aux hommes dits A LA DISPOSITION, faisant partie des classes de 1877 et 1879, et aux hommes classés dans les SERVICES AUXILIAIRES de l'Armée, classes de 1873, 1875, 1877 et 1879.

Conformément aux ordres du Ministre de la guerre et en exécution de l'article 25 de la loi du 27 juillet 1872, il sera procédé, en 1882, à une revue d'appel des hommes dits A LA DISPOSITION DE L'AUTORITÉ MILITAIRE des classes de 1877 et 1879, savoir :

1<sup>o</sup> Jeunes gens dispensés du service d'activité en temps de paix (article 17 de la loi du 27 juillet 1872, aînés d'orphelins, fils aînés ou uniques de veuve, frères de militaires au service, etc., etc.);

2<sup>o</sup> Jeunes gens dispensés à titre provisoire comme soutiens de famille (article 22 de la loi);

3<sup>o</sup> Jeunes gens laissés dans leurs foyers et militaires qui y ont été renvoyés en vertu de décisions ministérielles spéciales.

LES HOMMES CLASSÉS DANS LES SERVICES AUXILIAIRES DE L'ARMÉE faisant partie des classes de 1873, 1875, 1877 et 1879 devront également répondre à cet appel.

En conséquence, les hommes des catégories visées ci-dessus domiciliés ou en résidence dans les communes des cantons de Saumur, se présenteront, à Saumur, le jour des opérations du Conseil de révision, au lieu indiqué par l'autorité militaire, à 10 heures 1/2 du matin.

Ils seront porteurs de leur livret individuel.

Les hommes qui ne se conformeraient pas aux prescriptions du présent avis seraient passibles de punitions disciplinaires.

#### LE MANS.

Élections municipales. — La Sarthe dit que les candidats radicaux sont tous élus, et l'échec de la liste opportuniste est complet.

La liste opportuniste avait été présentée aux électeurs et ardemment soutenue par MM. Cordelet, Rubillard et leurs amis du Conseil municipal; ces derniers sont donc vaincus eux-mêmes en même temps que leurs candidats.

Le vote a ainsi une portée considérable, puisqu'il démontre d'une façon péremptoire que les tendances opportunistes du parti de MM. Cordelet et Rubillard ne sont plus conformes aux sentiments de la majorité des électeurs.

Nous ajoutons que sur 42,900 inscrits, il y a eu seulement 4,970 votants. La liste radicale passe avec une moyenne de 2,700 voix, les opportunistes n'obtenant qu'une moyenne de 2,000 suffrages.

Le festival du Mans. — Le grand festival musical qui n'a pu avoir lieu au mois de septembre dernier, est définitivement fixé au dimanche 25 juin.

#### ORLÉANS.

Les fêtes de Jeanne d'Arc. — Les fêtes traditionnelles en l'honneur de Jeanne d'Arc ont été célébrées dimanche et lundi à Orléans avec leur éclat accoutumé.

Favorisées par un temps exceptionnellement beau, les fêtes ont commencé dimanche par le pavoiement général de la ville et l'annonce de la solennité populaire par les musiciens de l'artillerie exécutant, sur la plate-forme de la vieille tour de Ville et alternant avec la sonnerie du beffroi, les plus joyeuses fanfares.

L'imposante remise de l'étendard de Jeanne d'Arc par le maire entre les mains de M<sup>re</sup> Coullé, suivie de l'embrasement des tours de la basilique, avait assemblé dimanche soir une foule immense.

Cette première partie des fêtes s'est terminée par une retraite aux flambeaux.

Lundi matin, au lever du soleil, une salve de vingt et un coups de canon a été tirée.

À dix heures, tous les fonctionnaires et corps constitués se rendaient à la cathédrale, brillamment pavoiés de tentures, de drapeaux et d'écussons aux armes de la ville, de Jeanne d'Arc, de ses patrons et patronnes et de ses glorieux compagnons d'armes.

Pendant la messe, des chants religieux ont été exécutés par la maîtrise de la cathédrale sous l'habile direction de M. Lemoine. Nous avons particulièrement remarqué un *Regina Cœli*, où M. Gimonet s'est fait justement apprécier.

M<sup>re</sup> Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, est monté en chaire et a prononcé un remarquable panégyrique qui a produit un saisissant effet sur l'assistance tout entière.

Après le panégyrique, le cortège traditionnel a parcouru l'itinéraire habituel au milieu d'une foule considérable et est rentré vers deux heures à la cathédrale où un *Te Deum* a été chanté.

(Heureusement que les processions ne sont pas encore interdites à Orléans.)

Le soir, un splendide feu d'artifice a été tiré.

#### Armand des Roseaux.

Ce nom était un écho de notre vieux Poitou, gai, spirituel, un peu gouailleux, gaulois et bon enfant, comme on était autrefois dans nos provinces de l'Ouest; la chanson y exprimait tout alors: naïve aux champs dans sa traînante mélodie de *De-ro-lo*, malicieuse à la ville pour railler le voisin!

La chanson mit son dernier souffle et son dernier sourire sur les lèvres de des Roseaux: enfant, il était la joie de sa petite ville natale, Montmorillon; les compagnons de ses jeunes études, restés tous ses amis, n'ont gardé de cette nature charmante que de doux et joyeux souvenirs, et lorsque, ses études terminées, on le vit préférer à une carrière dite libérale, la vie artistique, pas une main, si aristocratique fut-elle, ne se détacha de la sienne.

Cette vie d'artiste voulait nécessairement Paris pour centre, et de Paris des Roseaux rayonna sur l'Europe entière; la *SKASON* de Londres fut un de ses brillants champs de bataille, car cette aristocratie anglaise qui, d'ordinaire, croit s'acquitter avec l'art en le payant, oubliait pour des Roseaux sa traditionnelle fierté: lui et sa belle jeune femme (née de Lanchère, une de nos plus vieilles familles poitevines) s'assèrent tous les deux aux tables des lords et des ladies qui, se souvenant d'avoir vu M. et M<sup>re</sup> des Roseaux dans les meilleurs salons de Paris, les acceptaient comme classés par l'estime et le talent.

Des Roseaux trouva à ses débuts une succession à recueillir: celle de Malézieux, le fin diseur, qui fut la harpe éolienne des incomparables chansons de Nadaud. Des Roseaux dut sacrifier un peu au réalisme qui force, à cette heure, la note de toute chose, même celle de la gaieté, et, au lieu de s'en tenir comme Malézieux à la douce et piquante *joyeuseté*, il lui fallut attacher des grêlons à son talent pour être compris des indifférents et des blasés; mais, avec le savoir-vivre qui le caractérisait, il savait, du reste, adapter son programme au public

qui l'écoutait, et dans tous les salons du faubourg Saint-Germain dont il était l'idole, à toutes les fêtes collégiales où sa présence était la plus grande joie, jamais rien d'équivoque ni de hasardé ne courut sur les lèvres de ce charmant *trouvère*, qui, dans chaque auditeur, conquérait un ami.

La vie est belle, l'horizon se prolonge immense et lumineux à 33 ans!!! Saint-Pétersbourg, Bucharest, Vienne réclamaient des Roseaux? Il allait partir, appelé par cette spirituelle et regrettée princesse de Metternich qui devait lui ouvrir tous les salons de Vienne; la reine de Roumanie (une lettrée et une artiste dont Louis Ulbach, qu'elle a reçu et traité en ami, vient de nous faire connaître l'esprit), cette souveraine, dis-je, se réjouissait d'entendre bientôt les échos de notre gaieté française. Les malles étaient faites: celles du mari recélaient soigneusement les partitions, les comédies, les nombreuses lettres d'amis, lettres qui, comme autant de *Sésame*, devaient lui ouvrir toutes les portes; M<sup>re</sup> des Roseaux, elle, emportait toutes les coquetteries parisiennes destinées à la faire encore plus jolie, là-bas, au bras de son mari dont elle ne se séparait jamais.

Hélas! ce n'est pas vers l'Orient que le pauvre artiste vient d'accomplir son dernier voyage! Fauché en pleine sève, en plein été, il est mort à 33 ans!! Mort comme il avait toujours vécu, non-seulement en honnête homme, mais en bon chrétien.

Car, chose étrange peut-être, à une époque irrégulière et tourmentée comme est la nôtre, les *croquants* font bon marché du respect humain, et s'affirment d'autant plus que la négation se fait audacieuse; des Roseaux avait conservé sa foi pure et fervente de la première éducation, et, quelque fût le milieu où les hasards de la vie parisienne pussent le conduire, il ne permit jamais un mot ironique, une allusion irrévérencieuse dirigée contre la religion de son baptême: il eut quitté la table ou le salon! On le savait, et on se le tenait pour dit. Lorsqu'il ne s'agissait que d'escarmouches tolérables et tolérées, il concluait toujours ainsi, avec son sourire épanoui s'adressant à sa femme: — Eh bien! Suzanne, tout cela ne nous empêchera pas d'aller à la messe dimanche, n'est-ce pas, mignonne?

Ce n'était pas seulement un interprète: il composa et créa de charmantes et joyeuses saynètes, dont le succès eût été complété par d'autres œuvres si la mort n'eût pas brisé la plume qui devait les écrire: la *Souris*, le *Rigolo*, le *Marchand d'encre*, etc., etc., sont dans bien des mains et continueront le souvenir de l'auteur disparu.

Il est à regretter que le dernier rendez-vous n'ait pas été une église de Paris: cette église eût été trop petite pour tous les amis de l'artiste regretté, de l'homme de cœur que l'on trouvait toujours prêt pour le service ou le bienfait; mais la ville natale a réclamé ses droits: où fut le berceau sera la tombe, car là-bas dort, de leur éternel sommeil, la mère de des Roseaux et sa blonde sœur, qui le précéda, l'année dernière, dans l'infini!

Comtesse DE MOUZAY.

P.-S. Le corps du jeune et regretté artiste a été transporté à Montmorillon, où les obsèques ont eu lieu jeudi dernier, au milieu d'une assistance considérable.

Sommaire de la REVUE ILLUSTRÉE du 6 mai 1882 :

Revue des Beaux-Arts: le Salon (Louis Enault). — Revue scientifique (Alfred de Vaulabelle). — Les Arts décoratifs: l'Aménagement (G. Gerffert de Medelsheim). — Baleine et Dauphin (Olivier de Rawton). — Darwin et le darwinisme. — Pierre Giffard (Charles Vagné). — D'Obock au Paradis terrestre (Denis de Rivoire). — Les fleurs: les Primevères (Charles Marie). — Petits procès et petites misères (M<sup>re</sup> X...). — Théâtres. — Chronique financière.

La Danse des Milliards, par Eugène MORET. — Un fort vol. in-18 Jésus. Prix: 3 fr.

DENTU vient de mettre en vente: LA DANSE DES MILLIARDS, de l'auteur du *Médecin confesseur*, de la *Révolution* et de la *Petite Kate*, roman que publie en ce moment le XIX<sup>e</sup> Siècle. Eugène MORET n'est pas un débutant, et nous n'avons point ici à faire son éloge. Aussi, nous contenterons-nous de dire à nos lecteurs: Si vous aimez les émotions fortes en même temps que l'observation, lisez: LA DANSE DES MILLIARDS. Jamais les luttes de l'argent et les convoitises avides de ce temps n'ont été décrites avec plus de fièvre et de passion. Dans ce livre, curieux à plus d'un titre, il s'y dégage un tel intérêt qu'on peut lui prédire, à coup sûr, un véritable succès.

**LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ**

Revue hebdomadaire,

Paraissant tous les samedis, sous la direction de

M<sup>lle</sup> Lérída Geoffroy.

76, rue des Saints-Pères, Paris.

Ce charmant journal, imprimé avec un grand luxe et orné de nombreuses illustrations, compte déjà, au commencement de sa seconde année, près de 4,000 abonnés; de si brillants débuts n'étonneront pas ceux qui ont eu l'occasion de feuilleter un seul numéro du *Jeune Age illustré*.

Aucun journal n'existait encore qui s'adressât à l'âge intermédiaire qu'on peut appeler la seconde enfance; les bébés avaient leurs journaux; les grands frères, les grandes sœurs avaient les leurs; les enfants de dix à quatorze ans n'avaient pas une Revue périodique qui leur fût spécialement destinée. M<sup>lle</sup> Lérída Geoffroy a comblé cette lacune. Désormais, ces enfants n'auront qu'à demander à leurs parents de les abonner au *Jeune Age illustré*, et, chaque semaine, ils trouveront dans leur journal une charmante revue écrite tout spécialement pour eux, de jolis contes, d'intéressantes histoires dont les héros sont des enfants de leur âge, des récits de voyage, sans longueur ni détails inutiles, d'instructifs entretiens sur l'histoire naturelle, etc., etc.

Les concours de dessin, les concours littéraires, les prix offerts aux abonnés qui enverront le plus de solutions justes des nombreux problèmes proposés sous le titre: *Heures de loisir*, sont autant d'attraits qui assurent au *Jeune Age illustré* un succès toujours croissant auprès de ses gentils lecteurs.

Quant à la sympathie des familles, elle ne peut manquer à une publication dont le but est d'amuser et d'instruire les enfants, de développer leur intelligence, enfin, et surtout, de former leurs jeunes cœurs en ne mettant sous leurs yeux que de bons et salutaires exemples.

**FAVEUR SPÉCIALE**

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

**LANTERNE D'ARLEQUIN**

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la *Lanterne d'Arlequin* est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la *Lanterne d'Arlequin*, rue Richelieu, 13, à TOURS.

**SOCIÉTÉ NOUVELLE**

De BANQUE et de CRÉDIT

Société anonyme. — Capital: 20 millions.

52, rue de Châteaudun, Paris.

**CAISSE DE REPORTS**

Intérêt net bonifié aux déposants:

Pour le mois de Mai.... 6.35 0/0 l'an.

Toute somme, depuis celle de 100 fr., peut être déposée à la Caisse de Reports de la Société Nouvelle.

Envoi franco, sur demande, de la Notice sur les Opérations de Reports.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**LES CHEMINÉES** ne fument plus avec le

fumifuge H. CAUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

**CAISSE VIVIENNE**

Société anonyme. — Capital: 2,000,000 de fr.

PARIS, 45, RUE VIVIENNE, 45, PARIS.

Achat et vente de titres au comptant et à terme exécutées avec le plus grand soin.

Paiements de Coupons et de Titres amortis.

Spécialité d'opérations à terme sur les Rentes françaises avec remise sur le courtage.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	8 h. 25 —	10 h. 31 matin.	7 39 soir.	8 h. 42 matin.	11 h. 12 matin.
11 15 —	1 17 soir.	4 55 —	11 48 —	9 10 soir.	
7 50 —					

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	18 35 —	9 h. 13 matin.	5 17 soir.	9 h. 58 matin.	6 30 soir.
2 15 soir.	6 45 —	3 50 —	10 47 —	4 28 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 44.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 MAI 1882.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 % .....	83 90	83 85	Nord .....	2140	2125	OBLIGATIONS		
3 % amortissable.	84 10	84	Orléans .....	1292 50	1295	Dép. de la Seine, emprunt 1857	238	240
3 % amortissable nouveau.	112 15	112 40	Ouest .....	810	805	Obligations foncières 1877.	445	442
4 1/2 % .....	117	117 35	Compagnie parisienne du Gaz.	1602 50	1610	Obligat. communales 1879.	439	437 30
5 % .....	510	512 50	Canal de Suez .....	2735	2750	Obligat. foncières 1879 3 %.	378	378 50
Obligations du Trésor.	516	516	C. gén. Transatlantique.	550	555	Est .....	376	376 50
Obligations du Trésor nouvelles	5555	5590	OBLIGATIONS.			Midi .....	379	378 50
Banque de France .....		1045	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	403	502 50	Nord .....	379	380 75
Comptoir d'escompte .....	1495	1495	— 1865, 4 % .....	517	518	Orléans .....	377	376 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	280	292 50	— 1869, 3 % .....	400	405	Ouest .....	374	374 55
Crédit de France .....	586	580	— 1874, 5 % .....	395	395	Paris-Lyon-Méditerranée.	379	377 50
Crédit mobilier .....	765	750	— 1875, 4 % .....	515	512	Paris-Bourbonnais .....	379	378
Est .....	1730	1725	— 1876, 4 % .....	512	514 50	Canal de Suez .....	570	550
Paris-Lyon-Méditerranée.	1305	1310						
Midi .....								

**GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

**CHEMIN DE FER D'ORLÈANS.**

3 heures 8 minutes du matin.	direct-mixte.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 43 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Étude de M<sup>e</sup> MEFFRAY, notaire à Beaufort-en-Vallée.

**A AFFERMER**

Pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain,

**MAISON**

Bourg de Saint-Martin, entre la levée et le chemin de fer.

Bâtimens de service, cours, jardin potager et fruitier et bosquet.

S'adresser à M<sup>e</sup> MEFFRAY, notaire à Beaufort. (156)

**A CÉDER**

**MAISON DE MODES**

à Saumur.

S'adresser à M<sup>me</sup> LAMBERT, 6, rue Saint-Jean. (279)

**A CÉDER**, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

**COMPTABLE** actif, travailleur, bonne écriture pour expédier, connaissant les diverses branches de comptabilité, désire un emploi. S'adresser à COULON-GABORY, à la Sablonnière, Saumur. (209)

**UNE MAISON** de Saumur, Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs, demande un représentant sérieux pour faire la place. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

pour 6.000 francs.

Un MATÉRIEL complet d'IMPRIMERIE presque entièrement neuf, ayant coûté 13,000 fr. S'adresser à MM. les Administrateurs de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

**VENTE**

DE

**CHEVAUX RÉFORMÉS**

Provenant de l'École de Cavalerie.

Le SAMEDI 13 mai 1882, à une heure de l'après-midi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de 5 chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (278)

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANBUSE**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (343)

**COUVERTURE EN ARDOISES DE ZINC** Système breveté, s. g. d. g., dit à Losanges, de la Société de la Vieille-Montagne. Cette couverture a l'éclat de la couverture en ardoises ordinaires, sans avoir aucun de ses nombreux inconvénients; elle est très-légère, et cependant d'une solidité exceptionnelle; elle n'exige aucuns frais d'entretien, et elle a une durée de beaucoup supérieure à celle de tout autre système, enfin elle est économique.

S'adresser, pour la vente, à M. E. COUTARD, marchand de métaux et dépositaire de la Vieille-Montagne, à Saumur, et, pour les prospectus, échantillons et renseignements techniques, à la Société de la Vieille-Montagne, 19, rue Richer, Paris. (789)

**IL FAUT LIRE**

DANS LE

**JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Qui paraît toutes les Semaines

**LE CADAVRE DE L'OSERAIE**

Par Octave FÈRE

AVEC ILLUSTRATIONS DE DESANDRÉ

et va paraître très-prochainement.

**LE COMBAT DE LA VIE**

Par Henri RIVIÈRE

SUIVI DE

**UNE PROMENADE**

DANS L'AFRIQUE CENTRALE

Par Henri CERMOISE

10<sup>e</sup> LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4<sup>e</sup> ABONNEMENTS:

PARIS: 1 an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. DÉPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 8 fr. 50.

NOTA. — La collection se compose actuellement de 47 volumes contenant les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, à PARIS.

**J.-A. FRESCO**

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

**Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)**

**A. RIVAUD**

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR.

MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZEMAS, DARTRES, PITYRIASIS du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERCURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple. DÉPÔTS: Pharmacies, Établissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

**PALAIS DES MARCHANDS**

Rue Baudrière, — Angers

TRÈS-GRAND CHOIX DE MEUBLES DE STYLE

En Pich-Pin et Cerisier

FOUR

**BAINS DE MER**

**MAISONS DE CAMPAGNE**

**LITERIE — SOMMIERS**



**COSMYDOR**

Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.

Toutes les célébrités médicales ont donné aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE

Entrepôt Général: 28, Rue Bergère, à Paris

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.